

**SOMMAIRE :****I. Témoignage**  
Solange**II. Les spécialistes à notre écoute**  
Céline Legros**III. Les activités de l'AIFIC**

1. Les permanences
2. Formation Prodition
3. Formation Scop Le Messageur
4. Visite MDPH 95
5. Candidature CDCPH

**IV. Les activités du Bucodes SurdiFrance****V. La Journée Nationale de l'Audition****VI. L'AIFIC et l'accessibilité**

1. Le téléphone
2. La Boucle d'Induction Magnétique
3. Le transport en Ile-de-France
4. Le sous-titrage
5. Le succès de Fédérique

**VII. La langue des signes : en savoir plus****VIII. Loisirs**

1. Nos cafés littéraires
2. Les sorties de Jacqueline
3. Un passionné des trains

**IX. Brèves****X. Informations pratiques****XI. Le coin des fabricants****PERMANENCES** : à l'hôpital Rothschild (sauf jours fériés et sauf en juillet et août)

- Tous les mardis, de 11 heures à 14 heures, à la Maison d'Information en Santé (MIS) située dans le hall d'entrée de l'hôpital.

*Cette permanence est principalement dédiée aux candidats à l'implant et aux implantés récents.*

- Le troisième mardi de chaque mois de 14 heures à 17 heures, à l'IFIC, Pavillon « la Deauvillaise ». *Permanence ouverte à tous.*

*Pour toute information nous contacter sur [aific@orange.fr](mailto:aific@orange.fr) ou sur notre site [www.aific.fr](http://www.aific.fr)*

L'AIFIC est subventionnée par la ville de Saint-Maur-des-Fossés



### VALORISATION COMPTABLE DU BÉNÉVOLAT

Dans la droite ligne des actions menées durant l'année 2012, nous sommes heureux de constater que le premier semestre 2013 a vu nos efforts récompensés.

Pour arriver à ce résultat, l'équipe de bénévoles, qui œuvre au sein de notre association, y a consacré plus de 1400 h pour l'année 2012. Cette prestation bénévolat, en équivalent comptable, représente plus de 21.000 €, soit près de 150% de notre budget annuel (14.500 €).

*Le bénévolat est ainsi considéré comme un don de temps librement consenti et gratuit.*

*D'un point de vue comptable, le bénévolat constitue une contribution volontaire en nature qui est, en principe, sans contrepartie. Cette présentation de la valorisation comptable du bénévolat a pour but de vous informer du travail que toute l'équipe de l'AIFIC a entrepris durant l'année 2012.*

L'année 2013 a démarré sous les meilleurs auspices.

La Journée Nationale de l'Audition (JNA) à Rothschild en mars dernier a rencontré un vif succès avec la concrétisation de notre partenariat avec Orange.

Notre participation au sein du BUCODES-SURDIFRANCE s'est affirmée.

Nos différentes démarches auprès des administrations des départements de l'Île de France (MDPH) nous ont permis de rencontrer les responsables de celles-ci et d'élaborer des projets.

Nos interventions auprès des services de l'accessibilité de la SNCF et de la RATP, pour l'amélioration de l'accueil des malentendants (boucle d'induction magnétique aux guichets), ont rencontré un certain succès.

Les sorties culturelles et le café littéraire sont toujours autant prisés par nos adhérents.

La création d'un pôle « AIFIC Accessibilité » va nous permettre de répondre à vos questions par l'édition de fiches techniques traitant des domaines concernant directement notre handicap (téléphone, BIM, MDPH, sous-titrages, démarches diverses, etc.).

Vous constatez que nos actions sont nombreuses et vous pouvez imaginer que nous, bénévoles, nous arrivons peu à peu à nos limites.

Il faut savoir néanmoins que si ces actions sont menées dans le but d'informer ou d'aider nos adhérents, le fait d'appartenir à notre association et d'y travailler est également satisfaisant pour les bénévoles eux-mêmes. Certains d'entre nous sont présents depuis la création de l'AIFIC, c'est dire que ce travail en commun est gratifiant, mais il commence à devenir trop lourd. C'est pourquoi :

***Nous avons besoin de vous pour venir nous épauler et nous soutenir dans ces actions. Venez nous rejoindre au cours de nos permanences à Rothschild. Nous en discuterons ensemble.***

Alain Lorée

---

#### **Ont participé à la rédaction de ce journal :**

Hélène Bergmann, Frédéric Brossard, Ginette Chantrel, Frédérique Granier, Danielle Grimault, Alain Lorée, Solange Msika-Cochard, Jacqueline Poirot, Isabelle Trang.

### Solange

Aux alentours de mes 50 ans, j'ai commencé à avoir des difficultés auditives.

La première personne qui me l'a fait remarquer est mon fils. Pour moi, il n'était pas question d'accepter de ne pas bien entendre car j'avais toujours compensé ma difficulté visuelle (pathologie rétinienne de naissance) par l'audition.

J'ai mis longtemps à aller consulter un médecin et plus longtemps encore à porter un appareil intra-auriculaire. J'ai été obligée de le faire pour mon travail, ayant un poste de directrice de structure accueillant des enfants, cela est devenu indispensable pour la communication avec les parents et les enfants.

Au début l'appareil m'a aidé puis cela est devenu insuffisant et je ne supportais plus l'intra-auriculaire.

Le médecin qui me suivait m'a envoyé au professeur Frachet; celui-ci m'a proposé un implant d'oreille moyenne. Pour moi c'était merveilleux, on ne voyait plus mon appareil, je pouvais me coiffer comme je voulais ou presque : oui malgré le handicap, la coquetterie demeure !

Hélas la baisse auditive a continué; j'étais très motivée par l'implant cochléaire dont j'avais entendu parler.

Après plusieurs examens le professeur Frachet et son équipe ont accepté de me poser un implant.

Il est difficile de témoigner de toutes les difficultés qu'ont représenté ces étapes successives : ces visites à l'hôpital, ces espoirs, ces déceptions, ces angoisses. Bien que le professeur Frachet reste toujours discret sur l'aggravation possible de la maladie et je veux en témoigner ici car c'est un praticien formidable.

Depuis un peu plus d'un an j'ai un implant cochléaire : certains sons que je n'entendais plus apparaissent progressivement : le chant des oiseaux, la porte de mes voisins qui grince, la radio un peu moins forte, la télévision plus nette. Il a fallu plusieurs réglages avec 2 médecins.



A ce jour mes résultats sont bons d'après l'orthophoniste mais je suis du genre exigeant avec moi-même et j'espère toujours mieux : pour ce faire je garde une vie sociale la plus active possible, l'AIFIC et l'IFIC m'y aident également. J'espère retrouver mon activité de conteuse au sein de notre ville.

Mon grand regret est la perte du plaisir de l'écoute de la musique et de la radio, car au bout d'un moment le bruit me fatigue.

Ce que je peux dire c'est que nous et notre famille sommes angoissés devant la baisse de l'audition. Ceux qui nous aiment souffrent avec nous et ne savent pas trop comment nous aider. Il est réconfortant, néanmoins, que la personne avec qui on vit nous soutienne pour prendre de la distance avec les difficultés du quotidien. L'humour et la dérision sont parfois, à ce sujet, une bonne thérapie. Continuer à se battre, à s'informer pour progresser et vivre avec son handicap, suivre les progrès de la science sont des éléments importants également.

L'être humain possède un grand pouvoir d'adaptation c'est ce qui nous donne du courage.

SC

## II. LES SPÉCIALISTES A NOTRE ECOUTE

### Céline

*Depuis 2005, nous avons fait pour vous, deux fois par an, le portrait de toutes les personnes : médecins, orthophonistes, cadres administratifs qui forment autour de nous, cette équipe bienveillante qui, sous la houlette du professeur Frachet s'est occupée, s'occupe de la bonne marche de notre implant, c'est-à-dire du confort de notre vie ! Aujourd'hui nous nous arrêtons au secrétariat du CRIC.*

Vous la connaissez tous, cette sympathique jeune femme qui préside aux destinées de vos rendez-vous au CRIC. Brune et solide, la blouse blanche au vent et le sourire aux lèvres, elle vous a toujours bien reçus ou vous a répondu au téléphone. Elle est avec nous depuis que le service du professeur Frachet a déménagé à Rothschild.

Céline Legros est bien installée dans l'existence. Compagne d'un gendarme, elle habite à la gendarmerie de Dagny, une petite commune du 93. Au moins, elle est bien gardée ! Le couple a 2 filles qui suivent gentiment l'orientation de maman. L'une de 17 ans se prépare à être infirmière. L'autre plus jeune pense à devenir plus tard assistante dentaire.



Il faut dire que Céline, elle-même, a toujours souhaité travailler dans le paramédical. Elle a fait un bachot avec orientation sciences médico-sociales et elle a commencé dans le monde du travail en s'occupant du secrétariat d'un service de radiologie dans une clinique pendant 6 ans, puis elle a occupé divers postes dans un club de santé municipal. Elle y a tâté de tout : radio, dentisterie, kinésithérapie, vaccination... Un bon bagage, un bon CV.

La fonction publique a toujours attiré Céline, car elle pensait pouvoir y trouver un emploi plus enrichissant et une possibilité de « faire carrière » dans ce milieu médical qui l'intéresse. La voilà à l'Hôpital Beaujon où elle s'occupe de la gestion du planning opératoire... Ce n'est pas encore ça ! Enfin elle décroche le poste au secrétariat du CRIC et là, elle trouve ce qu'elle

cherche : une excellente ambiance, un travail varié et des contacts avec les patients. Son visage s'illumine lorsqu'elle parle du service. Elle y a beaucoup appris. Bien sûr, elle ignorait tout de ce qui se rapporte à l'implant cochléaire, mais d'elle-même, elle a modifié sa manière de parler, ralentissant un débit peu adapté aux

malentendants. Elle a compris qu'il fallait bien articuler et se mettre en face de l'interlocuteur malentendant. Une de ses grandes joies fut d'entendre la voix d'un patient qui plusieurs fois était resté muet devant elle, laissant son accompagnateur prendre le rendez-vous. Quand cette personne, rendue plus sûre d'elle par les réglages ou les

séances d'orthophonie, s'est adressée à elle, Céline a compris qu'un fait important c'était passé et elle en était heureuse !

C'est vraiment très agréable de sentir qu'avec Céline quelque chose passe, que son aide n'est pas automatique.

Mais Céline a aussi un autre bonheur dans sa vie, c'est sa maison près de Carcassonne où elle ira vivre quand son compagnon sera à la retraite (la retraite arrive vite chez les gendarmes !) et que l'avenir des filles sera plus assuré. En attendant, nous la gardons... et je crois qu'elle est contente de rester encore avec nous !

HB

### III. LES ACTIVITES DE L'AIFIC

#### ◆ 1. Permanences AIFIC

**Chaque mardi matin à la M.I.S. Hôpital Rothschild de 11 h à 14 h.**  
(Maison d'Information Santé dans le hall de l'Hôpital)

Cette permanence a pour rôle de recevoir les futurs implantés généralement dirigés par le C.R.I.C.

Chaque semaine de nouveaux visages se présentent, personne seule ou accompagnée du conjoint ou d'un proche. Un échange basé sur l'information mais rapidement la convivialité se développe au cours de l'entretien.

Généralement des questions techniques sur l'opération sont posées, le temps d'hospitalisation, les douleurs, les vertiges... viennent ensuite les inquiétudes concernant l'activation du processeur, quels sons entendons nous, sont-ils audibles, au bout de combien de temps pourrons-nous suivre une conversation etc...

D'autres aspects concernent la vie de chaque jour, aller chez le coiffeur, prendre l'avion, passer dans les barrières de sécurité, faire du sport, se baigner...

Pour ces futurs candidats à l'implant, la rencontre avec les implantés que nous sommes les rassure, nous n'avons aucune gêne particulière liée au port d'un implant.

Notre vécu leur permet de mieux appréhender l'intervention. A chacun ensuite de vivre sa propre expérience.

Après l'activation, nous revoyons la plupart d'entre eux « au passage »... le lien est établi, nous sommes heureux de les retrouver et de les écouter nous raconter leur histoire et leur cheminement.

#### Le 3ème mardi de chaque mois à l'IFIC.

Ces permanences ont toujours pour but d'informer les futurs et nouveaux implantés. Cependant ces permanences se sont petit à petit transformées en « rencontres amicales » où chacun peut dialoguer, les nouveaux et les anciens se retrouvent dans des conversations

parfois animées.

Depuis notre installation à Rothschild cette permanence est quelque peu désertée, le changement, l'éloignement pour certains en sont vraisemblablement la cause.

*N'hésitez pas à venir nous rendre visite, chaque mois des représentants de l'AIFIC vous y attendent.*

DG

#### ◆ 2. Une Formation chez Prodition

*Une grande partie de notre Conseil d'Administration a répondu présente à l'invitation de Monsieur Mousny, technicien, chargé des relations extérieures, chez Prodition, entreprise fabricant des aides techniques. Nous sommes retrouvés un matin gris de Février à Gennevilliers pour nous familiariser avec ces produits ayant pour but de faciliter la vie des maltendants. Nous n'en parlerons jamais assez !*

*Notre amie Danielle Grimault, secrétaire de l'association, nous a fait un rapport très complet que nous vous soumettons ci dessous.*

#### **Boucles magnétiques**

Il faut considérer 2 types de BM (BIM) :

- la boucle magnétique collective,
- la boucle magnétique individuelle.

### III. LES ACTIVITES DE L'AIFIC

**1. La Boucle Magnétique Collective** est installée dans les lieux publics, guichets de gare, bureaux de poste etc... ainsi que dans des salles de spectacle.

Une grande attention est requise par l'installateur et l'utilisateur pour qu'un ensemble BM donne les meilleurs résultats. Un effort doit être fait par chacun de nous dans l'observation des installations, leur fonctionnement, leur mise en service et leur bon usage.

Le rôle de l'Association et tout particulièrement des membres du CA est de signaler les mauvais fonctionnements et d'agir auprès des autorités locales des communes, des salles de spectacle, des guichets etc... afin d'obtenir une bonne maintenance des Boucles déjà posées ou leur l'installation où elles manquent.

**2. La Boucle Magnétique individuelle** permet, à l'aide de matériel spécifique, de mieux entendre le téléphone, la télévision, des conversations en milieu bruyant ou des conférences.

Ce système nécessite de porter autour du cou un « collier magnétique » qui est relié à un boîtier récepteur (amplificateur) lui-même branché sur le téléviseur, le téléphone, la chaîne, sur le micro des personnes qui parlent, pour suivre un conférencier dans un musée par exemple etc... parfois en Bluetooth.

Il est nécessaire de se mettre en position T, à nouveau, pour se « couper » des bruits extérieurs. Le son est reçu directement dans l'implant ou la prothèse auditive.

***A partir de ces systèmes de BM, de nombreux matériels existent. Il faut les essayer et les adopter en fonction de ses besoins, de ses attentes et des résultats.***

**3. Il faut aussi citer la BM qui facilitera les réunions de groupe autour d'une table**, à l'échelle d'un repas familial.

Cette installation fonctionne comme en salle de spectacle avec la position T.

Une simple boucle reliée à un « amplificateur de BM » et un micro peut être installée très rapidement dans le contexte d'une réunion

Il faut rappeler que la Loi de 2005 exige l'accessibilité aux handicapés (visuels, auditifs, moteurs et mentaux) de tous les bâtiments publics, interphones d'immeubles, ascenseurs etc... pour 2015 (certains pour 2012).

Une amende est prévue en cas de non respect de cette application, encore faut-il qu'il soit signalé ou que la situation ne soit pas réglée à l'amiable.

Pour l'utilisation de cette boucle, les malentendants ont juste à mettre leur prothèse ou leur processeur sur la position T. Les audioprothésistes se doivent d'indiquer cette possibilité à leurs clients. Les personnes implantées ont la chance d'être toujours prévenues par leur centre d'implantation.

Avant de s'équiper de tel matériel il est indispensable pour chacun d'entre nous « malentendants » de tester la position T et de s'assurer que la BM fonctionne correctement pour tirer le maximum de profit de ce système.

Les téléphones fixes munis de BM interne ont de bons résultats pour certains.

Les boucles magnétiques individuelles pour téléphone portable ont fait leurs preuves et de nombreuses personnes sont satisfaites. A chacun de tester pour choisir la meilleure solution.

Les liaisons avec les téléviseurs par coussin magnétique ont également de bons résultats, là encore, il convient d'essayer...

d'Association, il en est de même pour une installation à usage privé, autour d'une table, pour un repas de famille ou dans un salon.

Donc 2 possibilités : avec collier ou seulement en position T.

***Il faut bien étudier chaque situation qui doit avoir une solution.***

#### Les Alertes lumineuses

Il existe un système « Flash », très simple à installer pour les alertes au domicile. Il consiste en une base, différents postes et un récepteur visuel et vibrant à porter sur soi ou à poser près de soi.

Le déclenchement se fait pour différentes situations à choisir : sonnette de porte, téléphone, coussin vibrant sous l'oreiller pour la nuit, réveil, cris de bébé, incendie, appel d'urgence...

On peut se référer au livre de **Jérôme Goust** évoquant toutes les aides auditives. Guides Néret.

L'équipe de l'AIFIC se donne la mission d'informer les adhérents de toutes ces possibilités lorsqu'ils se présentent aux permanences et évoquent une recherche précise. En recommandant bien de **toujours** essayer avant d'acheter.

DG

#### ◆ 3. L'AIFIC a participé à une formation destinée aux bénévoles des associations de déficients auditifs

*Le BUCODES SURDIFRANCE nous a proposé une formation de deux jours portant sur l'accueil et l'accompagnement des personnes déficientes auditives et sur la manière de participer efficacement aux instances telles que les MDPH ou les Commissions accessibilité. Cette formation était organisée par « la Scop Le Messager ». Située à Cherbourg, cette entreprise a pour but de développer l'accessibilité pour les personnes déficientes auditives. Anne Marie Desmottes, présidente de l'ADSM-Manche qui a toujours travaillé avec Le Messager, nous a accueillis.*

Cette formation était animée par Samuel Poulingue, professionnel de la « transcription simultanée de la parole à distance » pour animer la vie citoyenne dans les réunions. La parole est simultanément écrite sur un écran, à sa vitesse normale, à distance, par internet, au moyen d'une technologie assez pointue, mais qui nous a permis de suivre correctement toute cette formation. La transcription était de qualité, claire, avec une bonne orthographe et une bonne ponctuation. Elle est tout à fait conforme à « l'article 78 de la loi de février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » et mérite d'être développée dans tous les lieux de réunions.

L'AIFIC était venue en force à ces 2 jours, représentée par Ginette Chantrel, Frédérique Granier, Jean-François Macé et Alain Lorée.

Cette formation avait pour but de nous apprendre à :

- accueillir, informer, accompagner, orienter les personnes déficientes auditives pour garder une vie sociale, professionnelle et citoyenne.

- agir de manière efficace dans l'intérêt des déficients auditifs au sein des instances administratives, des pouvoirs publics et des commissions d'accessibilité.

Depuis cette loi de 2005 pour l'égalité et des droits, la donne a changé. Ce ne sont plus les personnes en situation de handicap qui doivent s'adapter tant bien que mal pour participer à la société, mais c'est à la société de s'adapter pour que toute personne handicapée puisse avoir accès à tout avec la plus grande autonomie possible.

Nous devons exiger dans les lieux publics, un aménagement des locaux permettant une accessibilité correcte pour l'audition : boucle à induction magnétique, sous-titrage. Cela devrait être obligatoire à partir de 2015, sous peine d'amende pouvant aller jusqu'à 45000 euros ! Nous devons aussi pouvoir disposer d'outils améliorant notre quotidien : flashes, vibreurs, interphones, alarmes, détecteurs de fumée... etc.

### III. LES ACTIVITES DE L'AIFIC

**Le premier jour** : Après l'accueil des participants et le tour de table, Samuel et Anne-Marie nous ont rappelé ce qu'est la déficience auditive, les différents types et degrés de surdité, les conséquences sur la vie quotidienne, les troubles associés.

Ils nous ont rappelé aussi les attitudes et « savoirs-être », les adaptations pour faciliter la communication, les aides auditives, les aides humaines : lecture labiale, langue des signes française, le langage parlé complété (LPC), les financements possibles.

**Le deuxième jour** était consacré à la participation aux instances MDPH et COMEX, et aux commissions accessibilité, à savoir :

- le fonctionnement de la MDPH, des instances CDAPH et COMEX,
- les usages dans les attributions de PCH (prestation de compensation du Handicap) et RQTH (Reconnaissance de Travailleur Handicapé),
- le rôle des associations pour défendre les droits des usagers déficients auditifs en CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) et pour améliorer l'accessibilité de l'instance,
- le rôle de l'association pour faire reconnaître les besoins des usagers déficients auditifs au sein de la COMEX afin d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des déficients auditifs au sein des MDPH,
- les structures ressources sur lesquelles s'appuyer/ou orienter les décideurs pour mener les diagnostics techniques, les formations, les installations, etc.,
- la loi 2005 sur l'accessibilité des services publics,
- les besoins d'accessibilité des déficients auditifs, les outils de compensation.

C'est un vaste travail car l'handicap auditif est le parent pauvre parmi tous les handicaps. Il est celui qui est le moins bien pris en compte dans la société. Il ne se voit pas et l'appareillage tend à faire croire que l'audition est rendue, or elle est et ne sera jamais parfaite. Les déficients auditifs doivent se battre pour arracher leurs droits (*cela peut décourager quelques-uns*). Certaines équipes pluridisciplinaires et

médecins méconnaissent le sujet, d'où un travail de sensibilisation à lancer.

Il est donc indispensable de passer le maximum de temps sur tous les territoires pour expliquer aux pouvoirs publics :

- ce qu'est la déficience auditive,
- exiger l'implication de la société pour les attitudes de communication,
- exiger les outils de compensation,

tout en s'appuyant sur des structures professionnelles comme « le Messageur ».

Il s'agit d'un travail de fourmi qui, au fil du temps, avec l'exigence du réseau associatif, portera ses fruits. Il est indispensable que toutes les associations de DSME harmonisent leurs actions sur le territoire français pour que notre handicap soit pris en considération par les différentes instances administratives. Tous les représentants des associations présents ont convenu qu'il était important de resserrer les rangs.

Les échanges pendant les débats ont été très enrichissants et nous ont permis d'évaluer la juste mesure des actions à mener et de bien comprendre l'importance de nos besoins.

En conclusion, cette formation a été positive et m'a fait prendre conscience du combat à mener pour faire reconnaître notre handicap et nos besoins. Je me sens plus forte pour en parler. Il faut donc aller sur le terrain et avoir un guide clair d'action. Il s'agit d'un travail de fourmi qui, au fil du temps, avec l'exigence d'un réseau associatif portera ses fruits. Anne-Marie Desmottes, présidente de l'ADSM de la Manche en est un exemple flagrant.

GC

### III. LES ACTIVITES DE L'AIFIC

#### ◆ 4 . Une visite à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du Val d'Oise (95)

A la suite d'une réunion qui eut lieu le 29 novembre 2012, notre président, accompagné de Jean-François Macé, membre du Conseil d'Administration de l'AIFIC, a rencontré, le 3 mai 2013, Monsieur Thierry Sibieude (Vice-Président du Conseil Régional, Président de la MDPH), Madame Brigitte Gainet (Médecin à la MDPH) et Madame Emilie Léger (Ergothérapeute à la MPDPH).

L'essentiel de ce nouvel entretien concernait la mise en place d'un partenariat entre la MDPH et l'AIFIC en vue d'actions communes au sein de cet établissement. Les particularités des

personnes devenues sourdes et malentendantes et leurs attentes ont été évoquées. L'implant cochléaire, peu connu dans l'ensemble, fut présenté en détail.

Nous nous rencontrerons de nouveau en septembre 2013, afin de définir ensemble les modalités de notre collaboration pour 2013/2014.

Le Conseil Général procède actuellement à la construction d'un nouveau bâtiment exclusivement consacré au handicap.

#### ◆ 5. Candidature au Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées (CDCPH) de la Seine-Saint-Denis (93)

Le 15 février 2013, la Préfecture de la Seine-Saint-Denis nous a adressé un appel à candidature pour siéger au Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées.

Cette demande entrant dans notre objectif d'ouverture de l'AIFIC vers les institutions départementales de l'Île de France, notre président a envoyé un dossier de candidature. Madame Frédérique Granier, membre du Conseil d'administration de l'AIFIC s'est proposée comme suppléante.

Ce Conseil sera composé de 30 membres titulaires maximum comprenant :  
1/3 de représentants des services de l'état et des collectivités locales,  
1/3 de représentants dans le département des associations de personnes handicapées,  
1/3 de personnes en activité (professions actions sanitaires) d'autres spécialisées dans de l'insertion professionnelles des personnes handicapées.

La réponse à cette candidature sera connue mi-juin 2013.



**Notre Assemblée Générale**  
**aura lieu le samedi 16 novembre 2013.**  
**- A vos agendas ! -**

### A PROPOS DU BUCODES-SURDIFRANCE

*Pour ceux de nos adhérents qui nous ont rejoints récemment, il est utile de savoir que notre Association, l'AIFIC, appartient, depuis de nombreuses années, à une Association, reconnue d'utilité publique, portant un nom double BUCODES, ainsi appelée à ses débuts, SURDIFRANCE qui est apparu avec les remaniements de son fonctionnement.*

Quoiqu'il en soit, depuis sa fondation, le but du BSF a toujours été de fédérer les associations de malentendants réparties dans toutes la France, avec l'idée simple que l'Union fait la force !

Compte tenu de sa représentativité (50 associations y sont maintenant représentées), le BSF peut entreprendre des actions vers les

pouvoirs publics, afin de faire valoir les besoins et les droits des malentendants.

C'est un combat complexe qui fait un peu penser à la lutte du pot de terre contre le pot de fer, tant l'administration française fait peu de cas du handicap auditif.

Mais les administrateurs ne se découragent pas et s'accrochent à leurs revendications.



*A l'Assemblée Générale du BUCODES-SURDIFRANCE qui s'est tenue le 7 avril dernier, notre président, Alain Lorée, a été réélu administrateur par un grand nombre de voix, Danielle Grimault étant sa suppléante. Alain Lorée a posé sa candidature pour présider une commission qui aura pour but d'étudier le problème du sous-titrage.*

Nous vous présentons ci-dessous, une liste non exhaustive des principales activités du BSF, ces dernières années :

- 1 - Participation à des réunions d'experts : Exemple : le Comité de Pilotage en charge de mettre sur pied un numéro d'appel d'urgence réservé au Déficiants Auditifs.
- 2 - Participation à des études et travaux de recherche sur le handicap auditif et ses conséquences : Exemple : participation à la rédaction des critères de certification AFNOR, devant servir à l'attribution du label NF aux appareils auditifs.
- 3 - Négociations avec les autorités de tutelle : Exemple : Une revendication a été présentée au premier Ministre, puis au cabinet de Mme Touraine pour que soit supprimée, selon la loi de 2005, la barrière d'âge pour l'obtention d'un certain nombre d'avantages attribués jusqu'ici aux moins de 60 ans.

- 4 - Fabrication et Diffusion du magazine « 6 millions de malentendants » auquel un grand nombre des adhérents de l'AIFIC est abonné.

- 5 - Activités de formation et d'information : Exemple : Le BSF est agréé comme organisme de formation, de sorte qu'il organise des sessions de sensibilisation au problème de la surdité dans des établissements divers : entreprises, hôpitaux, transport, collectivités...

Lancement d'une nouvelle brochure, expliquant sur un ton humoristique « Comment parler à un malentendant »

- 6 - Relation avec la presse : De nombreux communiqués portant sur l'appareillage auditif ont été diffusés...

- 7 - Participation à d'autres fédérations internationales  
Pour illustrer ces dernières activités, nous reproduisons pour vous un communiqué récent du BUCODES SURDIFRANCE :

Communiqué de presse du Bucodes-SurdiFrance / 6 millions de malentendants - 12/O4/2013

### **Le Bucodes-SurdiFrance, représentant les personnes malentendantes en France, signe la déclaration de l'EFHOH à Prague. Un nouveau pas à l'échelle européenne vers l'accessibilité.**

Paris, le 12 avril 2013 – L'Assemblée Générale de la European Federation of Hard of Hearing People (EFHOH) – fédération européenne des personnes malentendantes – s'est tenue à Prague le week-end dernier. Le Bucodes-SurdiFrance, représenté par Paul Zylberberg, a signé la déclaration de l'EFHOH à Prague portant sur une amélioration de la qualité de vie des personnes malentendantes en Europe. L'enjeu est de mettre en place une meilleure accessibilité, basée sur les critères définis dans la convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées<sup>1</sup>.

La déclaration de l'EFHOH à Prague, signée le 6 avril 2013 par 21 signataires représentant les personnes malentendantes européennes, rappelle que les conditions suivantes sont essentielles pour l'accessibilité :

- Le droit et l'accès pour tous à une prise en charge pour permettre de corriger l'audition avec des appareils auditifs équipés d'une boucle d'induction magnétique (position T)
- Le droit et l'accès aux systèmes d'alerte adaptés aux personnes malentendantes pour les sonnettes, les téléphones, les alarmes incendie etc.
- Des boucles magnétiques performantes et des solutions d'accessibilité efficaces dans les Établissement Recevant du Public (ERP) pour les personnes malentendantes
  - Des informations visuelles dans les transports en commun
  - La possibilité pour tous d'envoyer des messages écrits aux services d'urgence
  - Le sous-titrage de l'intégralité des contenus télévisuels
  - Le droit à une aide humaine pour communiquer par tous moyens : la transcription de la parole, la lecture labiale, la prise de notes
  - Une prise en considération des difficultés d'audition dans tous les contextes en particulier à l'école et sur le lieu de travail
  - L'encouragement d'une attitude bienveillante à l'égard des personnes malentendantes



La signature de la déclaration pour les personnes malentendantes de France

Elle demande aux pays européens de prendre en compte les personnes malentendantes et leurs besoins spécifiques dans l'application de la convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.

Par sa signature, le Bucodes-SurdiFrance s'engage à œuvrer en faveur des objectifs énoncés et à travailler, avec les pouvoirs publics français, à une meilleure accessibilité pour les personnes malentendantes.

<sup>1</sup> <http://www.un.org/french/disabilities/default.asp?id=1413>

#### **Pour en savoir plus...**

##### **Bucodes-SurdiFrance / 6 millions de malentendants**

Maison des associations du 18ème | 15 passage Ramey | 75018 Paris  
Tél. : 09 54 44 13 57 | Fax : 09 59 44 13 57 | Courriel : [contact@surdifrance.org](mailto:contact@surdifrance.org)  
Web : [www.surdifrance.org](http://www.surdifrance.org)

## V. LA JOURNÉE NATIONALE DE L'AUDITION

### 16<sup>e</sup> Journée Nationale de l'Audition le jeudi 14 mars 2013

Cette 16<sup>e</sup> Journée Nationale de l'Audition était prévue pour se dérouler à partir de 17 heures dans la salle Nation de l'Hôpital Rothschild, mais dès le début de l'après midi, les membres du Conseil d'Administration de l'AIFIC étaient sur place pour aménager le stand qui avait été attribué à l'Association. En toile de fond, comme toujours, des panneaux explicatifs et sur la table, tous les documents en notre possession. Cette année nous étions enrichis d'une superbe nappe à notre nom, faite fabriquée par notre président. Nous étions également en charge des documents du BUCODES-SURDIFRANCE. A nos côtés, Monsieur Pradel, représentant d'Orange, avait installé, les aides techniques proposés par cette marque. Extrêmement affable et clair, il n'a pas cessé, dès l'arrivée du public, de faire faire des essais, de donner des explications sur les téléphones ou la boucle magnétique et ceci, jusqu'à 20 heures !

Comme à l'accoutumé, nous étions entourés par les stands attribués à tous ceux qui sont en charges des problèmes liés à l'audition : l'IFIC, les orthophonistes, le CRIC, France Acouphènes, Agir pour l'Audition,

Accès Culture... Un dépistage auditif gratuit vit défiler un grand nombre de personnes heureuses de pouvoir contrôler leur audition.



Les stands dans le Hall de l'hôpital

photo : Service RTH

Il semble que cette année le public fut nettement plus nombreux que les années précédentes. Etait-ce l'heure tardive de cette manifestation, plus accessible pour ceux qui travaillent, ou l'intérêt des stands ou des conférences ?

### Les conférences :

#### ◆ 1. La qualité de vie avec un Implant Cochléaire, des solutions pour téléphoner

Notre président eut l'honneur de prendre la parole le premier. Tout d'abord, avec une projection très claire de panneaux explicatifs, il présenta notre association : son historique, ses objectifs, ses actions, ses activités, que nos lecteurs connaissent bien. La deuxième partie de l'exposé de Alain Lorée portait sur les personnes implantées et le téléphone (voir son article en page 15).

Illustrant l'accord de partenariat établi entre l'AIFIC et Orange, Madame Mai, directrice de l'accessibilité dans le groupe Orange, qui avait déjà pris part à notre Assemblée Générale de novembre 2012, est venue dire à nouveau l'intérêt de son service à l'égard des déficients auditifs. Son objectif est de faciliter la vie des clients malentendants en travaillant sur les offres, en formant du personnel, en labellisant des boutiques.

Pour illustrer son propos, Mme Mai a présenté 2 petits films. L'un était consacré aux conseillers Orange qui sont formés pour répondre à toutes les questions portant sur la communication. On peut les atteindre les mardis et jeudis par téléphone : N° vert : 0 800 11 22 23, par fax N° vert : 0 800 24 69 96. Il ne faut pas hésiter à les interroger (on peut le faire par SMS). Ils sont là pour ça et pas encore assez sollicités !

Le deuxième film présentait une nouvelle Livebox. Mme Mai a commenté en déclarant que l'accessibilité passe par l'innovation. Et elle a conclu en invitant l'assistance à visiter Le Louvre à Lens qui a été rendu accessible grâce à l'intervention d'Orange.

#### ◆ 2. Le film de Olivier Le Mab : Des sens pas comme les autres

Monsieur Frachet a présenté le réalisateur qui a déjà fait un film sur l'intégration des personnes sourdes dans le travail, passé plusieurs fois à la Télévision.

Cette fois, Olivier le Mab précise que son film apporte un éclairage sur le handicap sensoriel, c'est-à-dire comment compenser un sens qui a disparu par un sens qui fonctionne pour accéder à une vie citoyenne complète, à la culture, au travail, aux loisirs.

Le film a été réalisé dans une entreprise spécialisée dans les métiers de l'audio-visuel où sont employées

des personnes en situation de handicap. Il a été soutenu par la Mairie de Paris et par toutes sortes d'organismes intéressés par ce travail.

La réaction du public, très ému, devant cette projection de 52 minutes a été unanime : film remarquable que l'on verra à la Télévision... « Surpasser devant le handicap, courage, ténacité et espoir » résume une des spectatrices

### ◆ 3. Echanges avec la salle, surtout axés sur les acouphènes

A la suite de ce film, il y eut quelques échanges avec la salle, dont les plus importants portaient sur les acouphènes :

- Un intervenant a posé une question à Monsieur Frachet sur le protocole ANM.

- Monsieur Frachet répond que ce protocole consiste à envoyer un signal sonore dans l'oreille afin de casser l'hypersynchronie (les cellules nerveuses se synchronisant toutes en même temps font naître l'acouphène).

« Nous savons faire le signal sonore, dit Monsieur Frachet. C'est adaptable à condition d'identifier la sensation sonore que vous avez. Nous avons proposé ce traitement à 10 personnes. Mais cela reste très compliqué, parce qu'en France nous sommes, toujours en ce qui concerne les acouphènes maintenant, aux confins des problèmes économiques et du problème médical. La technique est chère. Il y a toujours des histoires d'investissement. Pour l'implant cochléaire, 50 ans

ont été nécessaires pour que le processus marche convenablement ! »

- Un deuxième intervenant pose une question sur l'aspect social des acouphènes et la compensation des difficultés liées à ce handicap.

- Réponse de Monsieur Frachet : La reconnaissance des acouphènes, source de handicap est très récente. Heureusement les associations qui s'en occupent viennent d'entrer au CNPH (Conseil National des Personnes Handicapées). Il faut que les associations appuient les démarches entreprises. Le problème de la politique du handicap en France est qu'on s'en occupe quand le handicap est installé. Il n'y a pas assez d'efforts pour la prévention.

### ◆ 4. Intervention de Monsieur Patrick Gohet, Inspecteur Général aux Affaires sociales, ancien Délégué Interministériel aux Handicapés : L'accessibilité : pour quand ?



Il est certain qu'il y a déjà eu des avancées dans le domaine de l'accessibilité, mais le délai de 2015 ne sera visiblement pas respecté dans bien des domaines.

Monsieur Gohet : « Je ne peux aller que dans votre sens. Il faut en effet commencer par saluer les progrès réalisés. On décourage, en effet, une société quand on ne donne pas acte de ce qui a été fait. »

Et Monsieur Gohet poursuit en contant au public une anecdote très significative :

« Nous sommes en 2004. A la sortie d'un Conseil des Ministres, qui avait traité du handicap.

*Echanges entre Monsieur Jacques Chirac et Mme Montchamp, la responsable, au sein du gouvernement, des personnes handicapées :*

- Jacques Chirac : Où en sommes-nous de la loi sur le handicap ?

- Mme Montchamp : Il faut mettre un délai.

- Jacques Chirac : Qu'en pensent les handicapés ?

- Mme Montchamp : Ils pensent qu'il faut mettre en place cette loi dans un délai de 2 ans.

- Jacques Chirac : Combien de temps faut-il ?

- Mme Montchamp : Les acteurs disent qu'il faut 80 ans pour mettre en place l'accessibilité dans les tribunaux !

- Jacques Chirac : A partir de quand la société française pourra-t-elle être accessible ? Quel étalon a-t-on pour mesurer ?

- Mme Montchamp : Cela n'existe pas.

- Jacques Chirac : 2 ans c'est impossible, 80 ans c'est inacceptable. On va trancher à 10 ans !

C'est ainsi qu'on arrive à 2015 ! Mais il faut être réaliste, nous n'y arriverons pas.

Conclusion : il faut mettre en place une stratégie pour ne pas baisser les bras, il faut consulter le rapport de Madame Campion, sénatrice.

Il faut surtout faire passer comme message, que tout ce que l'on fait pour le citoyen en situation de handicap a quelque chose de positif pour l'ensemble de la société. La signalisation est un bon exemple...

### ◆ 5. Intervention de Monsieur le Professeur Frachet : Bien entendre pour bien vieillir

« Le thème de la JNA 2013 est la presbyacousie, c'est-à-dire, la surdit  par rapport au vieillissement. Si l'on entend bien, le d clin cognitif qui se retrouve dans la maladie d'Alzheimer est moindre. En 2030, il y aura 100 millions de personnes atteintes de cette maladie et pour l'instant on ne sait rien faire pour la soigner. Mais ce que l'on sait, c'est qu'il faut le plus possible retarder le d clin cognitif. Si on le repousse d'une ann e, on diminue de 10 % le nombre de personnes atteintes   un instant donn .

Nous avons la mission de faire savoir que si les personnes entendent bien, elles vont avoir un d clin cognitif retard .

Nous sommes all s dans les Minist res pour expliquer qu'il vaudrait mieux donner un meilleur acc s   la proth se auditive, plut t que de payer pour la d pendance qui co te extr mement cher.

Nous militons pour une implantation chez les personnes du quatri me  ge. Cela fait faire des  conomies   nos tutelles. C'est cela notre message ».



Salle Nation, une des conf rences

photo : Service RTH

### ◆ 6. Intervention du Docteur Zacharias, g riatre : La m moire et le bien vieillir

Le docteur Zacharias reprend le probl me des cons quences de l'allongement de la dur e de la vie. La perte de la m moire est une pr occupation importante chez les s niors, chez qui on peut constater un certain nombre de maladies neurod g n ratives (d mences), les cellules du cerveau sont peu   peu alt r es ; cela entraine une perte progressive de l'autonomie et une modification comportementale. La maladie d'Alzheimer concernant 70 % des cas est la forme de « d mence » la plus r pandue.

Le premier facteur de risque est l' ge. Au-del  de 90 ans, 1 patient sur 3 a la maladie d'Alzheimer, les femmes  tant les plus touch es. Il faut quand m me noter que la majorit  de la population vieillissante n'est pas touch e !

Les modifications dues   l' ge sont caract ris es par une diminution du traitement de l'information qui se traduit par un ralentissement de la compr hension et les troubles de l'attention.

Les plaintes concernant la m moire sont tr s fr quentes dans la population en g n ral. Mais il s'agit d'une plainte purement intentionnelle, les oublis sont b nins. Dans la maladie d'Alzheimer, les patients ne se plaignent pas. On a cherch  quels facteurs favorisent la plainte intentionnelle : les risques vasculaires, l'hypercholest rol mie, le diab te, le tabagisme, un  tat d pressif, les s datifs, l'alcool.

Actuellement, on ne sait pas ce qui provoque la maladie d'Alzheimer. En revanche on est s r que le cerveau peut mettre en r serve des r seaux c r braux accessoires qui sont peu utilis s   l' tat normal, ce qui permettra de compenser plus longtemps les d g ts c r braux ; ainsi plus on a d'ann es d' tude, plus on est prot g  contre la survenue d'une maladie d'Alzheimer; de m me plus on a d'activit  professionnelle ou de b n volat pendant longtemps, plus on est actif avec son corps, plus on utilise son cerveau de toutes les mani res : lecture, courses sans liste, jeux de toutes sortes ! ( pas la t l  !) plus on a de chance de vivre plus longtemps en bonne sant .

Pour que le vieillissement soit une opportunit  heureuse, il faut prendre des mesures maintenant. Il y a 3 jours un rapport a  t  remis au premier Ministre : Adaptation de la soci t  au vieillissement, ann e z ro. La France a beaucoup de retard par rapport   nos voisins europ ens !

Le Docteur Zacharias conclut sur un appel :  
« J'esp re vous avoir convaincu de rester actif pendant tr s longtemps ! »

Les conf rences ont pris fin peu avant 20 heures, mais le public a pu retrouver les conf renciers et ceux qui tenaient les stands, autour d'un buffet, comme toujours succulent et offert par Amplifon.

HB

### ◆ 1. La qualité de vie avec un implant cochléaire : Des solutions pour téléphoner



#### • *Vaincre l'angoisse et la peur du téléphone*

Avant votre implantation, vous vous êtes trouvé rapidement en situation difficile face à votre téléphone. Chaque appel vous angoissait car vous étiez dans l'impossibilité de comprendre votre interlocuteur et donc de lui répondre. Le téléphone était devenu un ennemi et vous isolait de plus en plus du monde extérieur. L'implant cochléaire, pour près de 80% des implantés, a permis une utilisation du téléphone. Mais seulement 60 % des utilisateurs implantés peuvent converser librement (enquête CISIC). La période de rééducation a été plus ou moins longue (quelques semaines à plusieurs mois). Une fois vaincue cette angoisse liée à la peur de ne pas comprendre, il va vous être nécessaire de vous familiariser à nouveau avec cet appareil.

#### • *Reconnaître et comprendre les voix au téléphone*

Au fur et à mesure des séances de réglages et d'orthophonie vous allez reconnaître les bruits environnant, votre propre voix et celles de vos proches. Ce sont celles-ci qui vont vous aider à prendre confiance avec votre téléphone.

#### • *Solliciter l'aide et le soutien de ses proches et de ses amis.*

Ce travail personnel très intense nécessite souvent une participation active de votre entourage. C'est un travail répétitif, avec souvent les mêmes personnes comme interlocuteur, qui vont générer les progrès significatifs de votre confort d'écoute et de compréhension au téléphone.

Ce travail sera doublement récompensé lorsque que vous pourrez répondre librement à des interlocuteurs inconnus.

La consultation de la messagerie est aussi un excellent entraînement très gratifiant. L'implant cochléaire est une invention formidable, mais c'est en travaillant **régulièrement** avec lui que vous allez progresser et retrouver une autonomie dans la vie de tous les jours. Pour cela **il faut le vouloir**, vous ne pouvez compter que sur vous.

Monsieur Le Professeur Frachet et toute son équipe vous ont opéré, conseillé, réglé, rééduqué, et soigné pour que vous ayez tous les atouts pour y réussir.

L'AIFIC avec tous les membres de son équipe tous implantés, sont à votre disposition pour vous informer et vous transmettre leur vécu et expérience.

#### • *Choisir son téléphone : fixe, sans fil, mobile*

Surtout, il faut procéder à l'essai de plusieurs téléphones dans chaque gamme. (Fixe, sans fil, avant de s'équiper il est important de choisir un téléphone et portable ayant une bonne qualité acoustique).

#### • *Définir les options du téléphone*

Avant tout achat, il est important de définir les options désirées et utiles pour un usage courant.

#### • *Utiliser la position T*

La position T de votre processeur vous permet, entre autres, d'utiliser la fonction « boucle magnétique » installée sur certains téléphones fixes ou portables (peu installés sur les sans fil, à cause des interférences).

Il existe aussi les boucles magnétiques « tour du cou » qui permettent de se connecter sur la sortie casque de votre téléphone ou portable qui vous permet d'écouter votre interlocuteur en utilisant la position T.

#### • *Demander à connaître les aides techniques*

Les systèmes « Bluetooth » qui se connectent sans fil à votre portable et qui commande la prise de communication et l'arrêt à distance.

#### • *Apprendre à positionner le combiné*

Il est important de s'entraîner à positionner le combiné ou le téléphone correctement par rapport aux microphones du processeur afin d'avoir la meilleure qualité d'écoute possible.

#### • *Prendre contact*

En cas de difficulté, prendre contact avec l'équipe de l'AIFIC au cours de nos permanences hebdomadaires, tous les mardi à l'hôpital Rothschild.

AL

### ◆ 2. Boucle d'Induction Magnétique - Des solutions pour les particuliers

Nous parlons souvent des boucles d'induction magnétiques (BIM) présentes dans les établissements recevant du public (EPR) mais elles ne sont pas limitées à cet usage.



Les particuliers peuvent bénéficier de ces équipements pour leur usage personnel à leur domicile.

Ce matériel qui peut-être fixe ou mobile vous assurera une qualité d'écoute optimale.

**AIFIC accessibilité** vous propose quelques solutions simples et peu onéreuses (de 250 à 450 €). Nous vous détaillons ci-dessous quelques projets, testés, que vous pourrez réaliser vous-même.

#### Principe de fonctionnement

La BIM est constituée à la base d'un conducteur électrique (12v) formant une boucle et d'un amplificateur raccordé à un réseau électrique. Cet amplificateur permet le raccordement de différentes sources comme la télévision, la radio, la chaîne HIFI et un microphone.

En fonctionnement cet équipement produira un champ magnétique. En activant la position « T » de votre processeur vous pourrez recevoir la source sonore que vous avez sélectionnée sans aucune gêne pour votre entourage.

#### Equipement d'une pièce (appartement ou maison individuelle) :

L'installation de la boucle consiste à faire courir un fil autour la pièce soit au sol, soit au plafond. Il peut aussi être placé sous la moquette, toujours le long des murs. L'installation est

relativement simple. Il suffit de respecter certaines règles.

*Elles seront disponibles sur une fiche technique en cours de rédaction.*

#### Equipement d'une table de salle à manger (par exemple) :

Suivant le même principe que le tour de pièce, il est possible d'équiper une table de salle à manger d'une boucle magnétique sans modification de celle-ci. Les règles de pose sont légèrement différentes. En utilisant un

microphone (placé au milieu de la table) vous pourrez ainsi participer aux discussions autour d'un repas, d'une partie de cartes, etc. (fiche technique en cours de rédaction).

#### Fabrication d'une sous-nappe avec inclusion d'une boucle magnétique :

Si une table possède des rallonges, il est difficile d'installer une boucle qui, elle, est fixe. Dans ce cas présent il est possible de fabriquer une ou plusieurs nappes dans différentes tailles. Dans chaque taille de nappes il suffira d'insérer une

boucle magnétique. Des talents de couturière seront alors nécessaires. L'avantage de cette nappe est qu'elle est facilement transportable et utilisable sur n'importe quelle table (chez des amis par exemple).

**L'avantage de ce système est qu'avec un seul amplificateur vous pouvez utiliser ces trois projets chez vous ou à l'extérieur.**

**Des fiches techniques concernant ces trois projets sont en cours de rédaction.**

**Ils seront disponibles au plus tard début septembre 2013.**

**Renseignements disponibles sur [aific@orange](mailto:aific@orange) ou**

**par courrier à : AIFIC, 3bis rue de Groslay, 95690 FROUVILLE**

### ◆ 3. Transports en Ile de France, accessibilité aux malentendants



*Le STIF (Syndicat des transports d'Ile de France), administration régissant les transports d'Ile de France a édité récemment un dépliant présentant les services mis à la disposition des malentendants.*

*Notre Président, utilisant ces mêmes transports a voulu contrôler la véracité des informations concernant l'accessibilité des usagers atteints d'un handicap auditif.*

L'information signalait que les guichets de toutes les gares et stations du réseau ferré de la SNCF et de la RATP étaient équipés de boucle magnétique et que l'utilisation de la position « T » permettait de pouvoir converser sans problème avec l'agent. Il est un fait que sur toutes les vitres figurait le sigle de l'oreille barrée.

Dans toutes les gares testées, les boucles ne fonctionnaient pas et souvent l'agent présent en ignorait l'existence. (SNCF/RATP confondus)

Fort de cette expérience totalement négative, notre Président a adressé un courriel aux services concernés pour lequel il a reçu une confirmation d'enregistrement avec un numéro et le nom d'un correspondant.

**Si vous rencontrez des difficultés dans une gare SNCF ou une station RATP, faites-le nous savoir en précisant le nom de la gare ou de la station et le numéro de la ligne sur [aific@orange.fr](mailto:aific@orange.fr)**

### ◆ 4. Programmes télévisuels, le sous-titrage



Dans leur généralité, les programmes proposés par les chaînes de télévisions sur la TNT sont sous-titrés pour un grand nombre de programmes. L'indication du sous-titrage est annoncée sur l'écran lors du changement de chaînes (cartouche en bas de l'écran).

L'absence du sous-titrage sur votre téléviseur est souvent causée par un défaut de mise à jour du logiciel.

Sur les postes anciens (postes à tubes cathodiques) fonctionnant avec un décodeur TNT extérieur, il faut, dans un premier temps, procéder à une réinstallation des chaînes. Si le problème persiste, votre décodeur n'est pas compatible avec les nouvelles chaînes TNT. Dans ce cas la solution est d'acheter un nouveau décodeur aux normes HD (coût environ 50 €) et le problème sera résolu.

Pour les postes plus récents (écran plat) vous avez la possibilité de demander à votre revendeur de procéder à une mise à jour du logiciel. Si vous avez un contrat d'entretien, celle-ci peut-être gratuite. Par contre si le poste n'est pas HD (Haute Définition) vous pouvez rencontrer des difficultés de réglage avec les nouvelles chaînes.

Si vous achetez un nouveau téléviseur, le logiciel installé n'est pas toujours à jour. Nous vous conseillons de faire procéder à la mise à jour de

vos logiciels avant d'emporter votre téléviseur ou avant sa livraison. Cette mise à jour est obligatoirement gratuite car le téléviseur livré doit être en conformité avec le cahier des charges des chaînes TNT.

Toutes ces démarches auprès de votre revendeur entrent dans le cadre de la loi de 2005 sur le handicap.

Au cours de mon enquête, je me suis aperçu que peu de malentendants réagissaient au manque de sous-titrage (par ignorance souvent). Il ne faut surtout pas rester inactif ou fataliste.

Si vous rencontrez des problèmes, déplacez vous chez votre revendeur et valorisez votre handicap auditif pour justifier votre besoin de sous-titrage. Généralement avec un peu de diplomatie tout s'arrange.

AL

## VI. L'AIFIC ET L'ACCESSIBILITÉ

### ◆ 5. Les succès de Frédérique

Nous sommes très heureux et fiers de publier la photo, de notre amie Frédérique Granier, administratrice de l'AIFIC et qu'un grand nombre d'entre vous connaissent.

Frédérique est une jeune grand'mère très sportive. Elle est pour nous un exemple de ténacité et la preuve que ni la surdité, ni l'implant cochléaire ne sont une entrave pour quelqu'un de motivé pour aller toujours de l'avant.

Elle est devenue le Dimanche 19 mai 2013, à l'issue de la dernière compétition de Handisport pour la natation, Championne d'Ile de France dans la catégorie sourds/malentendants. Vous la voyez sur la photo arborant, toute modeste et souriante, sa médaille d'or.

Ses résultats aux divers compétitions sont tels qu'elle va quitter Handisport pour rejoindre un Club de nageurs et de nageuses sans handicap.

Elle nous a adressé un petit message que nous reproduisons ci-contre :



« M'étant inscrite à Handisport dans la catégorie "sourds/malentendants", j'ai disputé ma dernière compétition le dimanche 19 mai 2013.

A l'issue de celle-ci, j'ai été nommée championne d'Ile de France dans cette catégorie.

Malgré les implants, restés à l'abri de l'humidité dans un sac et l'inconfort de se trouver dans le silence, la pratique de la natation, qu'elle soit en compétition, pour le loisir ou en aquagym, c'est très

possible pour nous tous, les handicapés auditifs.

Il y a toujours la possibilité de suivre les indications grâce aux supports visuels (lumineux ou tactiles) pour les départs, les yeux rivés sur l'eau.

Le sport est accessible pour les DSME! Il procure un réel bien-être et une pause auditive qui ne peut être que salutaire pour l'ensemble de l'année ! »  
HB

---

**Dernière nouvelle de Roland-Garros :** DUCK-HEE (15 ans) est le plus jeune joueur de l'histoire à être entré dans le classement ATP. Sourd de naissance, le Sud-Coréen est le grand espoir de son pays (information UNAPEDA).

## VII. LA LANGUE DES SIGNES : EN SAVOIR PLUS

### Place de la Langue des Signes Française à l'Institut National des Jeunes Sourds (INJS) de Paris chez les enfants sourds profonds congénitaux porteurs d'un implant cochléaire.

L'AIFIC a eu la chance d'être reçue à l'INJS, très beau bâtiment créé à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, dans le but de finaliser la poursuite de l'œuvre philanthropique de l'Abbé de l'Epée qui a permis l'accès de personnes sourdes à l'instruction et à la citoyenneté. C'est un établissement public, sous la tutelle du Ministère chargé des personnes handicapés (Il existe 3 autres établissements du même genre, à Bordeaux, Chambéry et Metz).

L'abbé de l'Epée a mis en place une recherche sur une langue des signes qui a connu bien des transformations et des vicissitudes. La Langue des Signes Française est maintenant reconnue comme langue officielle.



L'INJS

photo : INJS

Les signataires de l'article ci-dessous sont l'un, directeur des enseignements à l'INJS, l'autre, orthophoniste à l'Hôpital Trousseau Necker, chargée de mission.

HB

## VII. LA LANGUE DES SIGNES : EN SAVOIR PLUS

Depuis vingt ans, l'implantation cochléaire a aussi changé la vie des enfants nés sourds profonds.

L'objectif est la réhabilitation de l'audition, partielle pour certains. Ainsi il leur devient possible d'entendre les bruits du quotidien et la parole. Une grande majorité d'entre eux (70%) pourra communiquer oralement de façon naturelle, c'est-à-dire comprendre les autres et être compris.

Le diagnostic précoce de la surdité favorise la construction de la langue orale chez l'enfant (premiers mots à un an, discours organisé à quatre ans). La stimulation auditive régulière est indispensable. Un suivi spécialisé sera indispensable pour obtenir ces résultats.



Dans la cour de l'INJS

photo : INJS

Certains enfants présentant des troubles ou handicaps associés à la surdité (30%) n'auront pas accès à une langue orale efficace. La LSF (Langue des Signes Française) sera nécessaire pour leur permettre d'avoir accès au sens, d'exprimer leurs émotions, et d'acquérir des apprentissages fondamentaux.

D'autre part, certains enfants sourds naissent dans une famille sourde (entre 2 et 5%) qui font le choix de la LSF comme langue maternelle et aussi comme projet éducatif. Le choix des moyens de communication appartient aux parents.

Enfin, parmi les jeunes adolescents sourds porteurs d'un implant cochléaire, certains d'entre eux, même ceux qui communiquent avec aisance, souhaitent apprendre la LSF pour discuter plus facilement avec des amis sourds.

Du point de vue scolaire, ces enfants porteurs d'un implant cochléaire peuvent bénéficier à l'INJS d'un accompagnement prenant en compte leurs besoins spécifiques.

Quel que soit le choix de la scolarisation (inclusion collective ou individuelle, parcours en classes bilingues ou en classe d'éducation spéciale),

l'enseignement **de et en** LSF est peu ou prou présent et associé à la langue française avec ou sans LPC (Langage Parlé Complété) et ce, au continu du statut des deux langues défini au regard du projet linguistique individualisé de l'élève porteur d'un implant.

Outre les classes bilingues, les classes CES (Classe d'Éducation Spécialisée) accueillant des élèves en deçà du niveau scolaire exigible, tirent profit des apports de la LSF en tant qu'outil d'apprentissage pour contourner l'écueil de la langue audio-phonatoire dont les éléments ordonnés d'une manière pré-établi ne peut être comprise ni à l'écrit, ni à l'oral par ces jeunes sourds.

La LSF a ceci de particulier, ce qui rend son système très spécifique, qu'elle passe par un autre canal que celui de l'audio-oral propre aux langues des entendants. Le canal visuo-gestuel impose d'autres contraintes d'exercices et de perception difficilement comparables aux contraintes liées au monde sonore.

Les langues utilisant l'audio-oral s'actualisent dans le monde sonore tel un tapis qui se déroule : les phonèmes et syllabes répondent à une exigence de perception linéaire. Le récepteur est placé dans une dimension analytique des éléments qui apparaissent à son sens de manière successive. L'énoncé n'a de sens que lorsque son tapis sera déroulé entièrement. Les Langues des Signes s'actualisent dans le monde de l'espace. Les éléments apparaissent de manière quelque peu simultanée plaçant ainsi le récepteur dans une dimension synthétique.

Tout l'intérêt de la démarche pédagogique consiste à exploiter les capacités perceptives et cognitives des jeunes sourds vis-à-vis de la LSF afin des engager plus aisément dans une entreprise inverse du traitement de l'information de type séquentiel propre à la langue française.

Il s'agit de donner du sens à cette langue, de permettre aux enfants sourds d'investir au mieux leur implant cochléaire dans la perspective d'une meilleure acquisition du Français oral et écrit, garantissant ainsi leur future insertion dans la société.



Isabelle Trang

et



Frédéric Brossard



### ◆ 1. NOS TROIS DERNIERS CAFÉS LITTÉRAIRES

C'est toujours avec beaucoup d'impatience que nous nous retrouvons, c'est l'avis unanime. Alors, nous vous attendons !

#### **Rencontre du samedi 2 février 2013 :**

*Compte tenu du manque de place je me vois obligée de réduire le développement des thèmes des livres présentés.*

Au menu : LE PONT DES SOUPIRS de Richard RUSSO, écrivain contemporain américain. Ecriture agréable relatant l'Amérique profonde, le « rêve américain » d'une petite ville.

Ensuite, avec Tatiana de ROSNAY, voici ROSE, livre captivant qui raconte sur le ton du roman policier la transformation de Paris par le baron Haussmann. Inutile de vous dire qu'une passionnante discussion découla de ce sujet.

Les deux 2 ouvrages suivants n'ont pas soulevé beaucoup d'intérêt:

Le Prix FEMINA de Patrick DEVILLE pour PESTE ET CHOLERA. Le style « pompeux » rebute malgré l'histoire captivante du héros. De même avec le Prix RENAUDOT: NOTRE DAME DU NIL de MUKASONGA portant sur les populations blanches et noires de l'Afrique. Nous n'avons pas, cette fois encore, apprécié le style.

En revanche, la belle écriture de Christian BOBIN avec L'HOMME JOIE, série de chapitres dont l'un est titré « Irrésistible » est un hommage à Glenn GOULD, très apprécié.

LIONEL DUROY dans L'HIVER DES HOMMES suscite aussi notre intérêt en nous emmenant à la recherche des survivants de la guerre en Ex-Yougoslavie, précisément dans la petite république des Serbes de Bosnie où survivent les derniers partisans du Général Mladic qui le cachent et le protègent.

On citera aussi:

KATIBA de Jean-Christophe RUFFIN  
JE L'AIMAIS d'Anna GAVALDA  
LES REVELATIONS DE LA MEMOIRE de Jacqueline de ROMILLY  
Et pour finir, LUZ OU LE TEMPS SAUVAGE d'Elsa OSORIO.

---

**Rencontre du samedi 23 mars 2013 :** Certains d'entre nous n'ayant pu nous rejoindre, nous étions moins nombreux ce samedi là. Donc moins de livres. Mais plus de temps pour en parler et même parler d'autre chose ! Voilà qui nous a très bien convenu !

Grégoire DELACOURT et sa fameuse LA LISTE DE MES ENVIES. Le titre évoque à lui seul le thème de ce livre facile à lire et distrayant.

Puis nous sommes passés à RUE DES VOLEURS de Mathias ENARD. Il s'agit de l'histoire d'un homme d'origine marocaine qui, à l'automne de sa vie, rédige ses mémoires à Barcelone, rue des voleurs. Livre sombre et assez dur

On ne pouvait éviter le Grand Prix de l'Académie Française : LA VERITE SUR L'AFFAIRE HARRY QUEBERT de Joël DICKERT également Goncourt des Lycéens, 700 pages qui n'ont rebuté personne. Un livre qui a eu un très grand succès, il se lit très vite et avec passion.

David FOENKINOS avec LES SOUVENIRS parvient à traiter avec beaucoup d'humour et le souci du détail tous les moments graves d'une vie, la vieillesse, la retraite, la vie conjugale.

MENSONGES SUR LE DIVAN d'Irvin D. YALOM est, selon l'auteur anglais David LODGE « un roman captivant, spirituel et extrêmement amusant » portant sur les relations psychanalytiques.

Françoise HARDY dans l'AMOUR FOU ose, mais nous ne l'affirmerons pas, évoquer la passion amoureuse et douloureuse qu'elle éprouva pour Jacques Dutronc. Ouvrage fait de petits paragraphes dont les mots sont soupesés et étudiés les uns après les autres avec un souci d'authenticité.



### Rencontre du samedi 11 mai 2013 : Encore un très agréable après-midi !

Livres passionnants suivis de débats également passionnants. Quel plaisir ! Nous nous sommes même quittés plus tardivement, une discussion restant en suspens...

Le dernier livre de l'écrivain américain Philippe ROTH intitulé NEMESIS est un roman portant sur la grande épidémie de poliomyélite qui fit des ravages aux Etats-Unis, à la fin de la dernière guerre. Le lecteur est tenu en haleine du début jusqu'à la fin. Quelques participants férus de cet auteur évoquèrent sa grande production. Philippe Roth est un des auteurs américains les plus célèbres aujourd'hui.

Irvin YALOM, autre écrivain américain et cité au Café précédent explore et met en parallèles dans LES PROBLEMES de SPINOZA la vie intérieure du philosophe Spinoza au XVIIème siècle et celle du criminel nazi Alfred Rosenberg. La lecture d'un chapitre de cet ouvrage a entraîné un superbe débat !!

Claude PUJADE RENAUD dans LES FEMMES

DU BRACCONIER nous parle des amours tragiques de la poétesse américaine Sylvia PLATZ et du poète officiel de la reine Elisabeth d'Angleterre Ted HUGHES. A retenir.

MOI, ARMAND SOURD ET MUET, de Yves DELAPORTE et Armand PELLETIER a bouleversé notre ami qui présentait ce livre. Il y a appris beaucoup de choses sur la langue des signes face à l'implant cochléaire.

Et aussi :  
Michel QUINT pour UNE OMBRE SANS DOUTE  
Yasmina KADRA pour L'EQUATION AFRICAINE  
LIONEL DUROY pour PRIEZ POUR NOUS et le CHAGRIN

FG

## ◆ 2. LES SORTIES DE JACQUELINE

*Une belle année de rencontres se termine... sans amertume puisqu'une nouvelle année va s'ouvrir à nous et nous donner de belles opportunités ! Un bref récapitulatif :*

**Les différentes sorties dans les musées**, Raphaël au Louvre, Dali et Eileen Gray à Beaubourg ainsi qu'une visite des collections permanentes à Beaubourg ont obtenu un réel succès auprès d'un groupe de plus en plus important. Les conférenciers/ières, tous plus passionnants les uns que les autres, nous ont permis de réviser nos classiques, de découvrir des œuvres nouvelles et d'affiner notre regard sur celles-ci... il n'est jamais trop tard pour parfaire notre patrimoine culturel !

Ces visites se sont terminées dans un restaurant de proximité avec ceux qui le souhaitaient... Moment de vrai plaisir et de détente où nous pouvons faire plus ample connaissance entre adhérents de l'AIFIC et ceux de l'API (ex AICHB)



La visite ... puis la détente

photos : J. Poirot

**Côté théâtre**, « Roméo et Juliette », « Octopus » et « La Belle et la Bête » ont été à la hauteur de nos attentes ...un formidable goûter, organisé par Isabelle, à la sortie d'Octopus, nous a permis de passer un superbe moment tous ensemble, même si un mini groupe a du faire, pendant quelques minutes, un petit stage dans le hall d'entrée... Les consignes ne sont pas toujours bien entendues par les malentendants que nous sommes ! Faute de participants, « L'homme qui se hait » et « L'Avare » ont été

annulés.

Je suis invitée le jeudi 30 mai au Théâtre National de Chaillot pour **découvrir la saison 2013/2014**, peut-être aurais-je le plaisir de rencontrer quelques passionnés de théâtre à cette soirée. De mon côté, je profiterai des informations recueillies pour organiser, pour nos associations, une présentation des programmes avec Priscilla Desbarres.



Guide attentif aux ME

photo : J. Poirot

Parallèlement, Loïc de l'API, nous a invités à une autre genre de « lecture à voix haute jouée » ainsi qu'à une séance « **d'expression corporelle** » ...il compte renouveler ces ateliers à partir de septembre toujours au Foyer l'Initiative. Ce foyer se trouve au cœur de Paris dans un quartier très agréable et les dernières rencontres se sont terminées à la Mosquée devant une tasse de thé.

**Lecture à haute voix** : Devant les difficultés pour obtenir un local à Rothschild nous avons élu domicile au Foyer l'Initiative qui nous a accueillis gracieusement cette année.

Mais c'est provisoire et nous devons trouver une autre solution pour l'avenir si toutefois le nombre d'inscriptions est suffisant pour justifier une location de salle à l'hôpital. Cela dépend uniquement de vous et de votre volonté de voir se prolonger ces séances de « Lecture à voix haute » qui nous ont réunis 3 fois cette année. Un grand merci à Christine.

**Dans les projets en cours** : une journée à Port-Royal ainsi qu'une visite à la Cité de l'Architecture et du patrimoine ...en juin ou en septembre. Ce n'est pas encore fixé.



Lecture à haute voix

photo : J. Poirot

D'ores et déjà, vous avez reçu une invitation pour une journée à Auvers-sur-Oise le 15 juin ... les membres du bureau de l'AIFIC espèrent vous retrouver très nombreux puisque cette journée associe culture et convivialité ... Venez tous vous imprégner de l'air qu'ont respiré tant de grands peintres de l'époque impressionniste ! Impressionnez-nous !

### **Modelage avec Emilie Thiévenaz :**

J'avais à cœur de vous parler des séances d'Emilie dans mon compte rendu et je profite de la place qui m'est offerte pour vous faire entrer quelques minutes dans la « Deauvillaise » par un matin de printemps très ensoleillé ... chose rare cette année !

J'ouvre la porte et la silhouette d'Emilie se détache devant moi dans son « aquarium » ... le temps de refermer la porte et Emilie m'accueille avec son merveilleux sourire et sa gentillesse coutumière ...



Les tables sont déjà sur la terrasse et nous finissons d'installer le matériel en attendant les autres « sculpteurs »

Tout le monde est là,

la séance peut commencer : distribution de la terre, des outils, des conseils techniques d'Emilie et c'est parti

pour une grande œuvre, au milieu des fleurs, des oiseaux et des papillons.

J'étais venue très sceptique quant à mes capacités de grande débutante, à ma première séance il y a un peu plus d'un an. Depuis je suis atteinte d'une addiction dont je n'essaie même pas de guérir ! Les sculptures se multiplient dans mon salon ... !

Nous sortons tous de Rothschild avec un sentiment de plénitude et de sérénité retrouvée après 2 heures où alternent concentration, bavardages et fou rire. Merveilleuse ambiance pour de futurs artistes !

Je remercie Emilie qui nous permet tout cela grâce à son calme olympien, sa gentillesse, sa disponibilité et sa tolérance .... tout est permis, la créativité est reine et peu importe le résultat ... qui n'est d'ailleurs jamais catastrophique !

N'hésitez pas à vous inscrire, c'est une superbe expérience qui vous est offerte !

JP



Photos : J. Poirot

### ◆ 3. Un Passionné des trains

*Notre président, malgré toutes les charges qui lui incombent, réussit à se détendre, heureusement !*



Comme la majorité des hommes de ma génération, il était de coutume de recevoir à Noël un train mécanique qui au fil du temps se transformait en train électrique. Je n'ai pas échappé à cette règle et depuis près de 50 ans je pratique le modélisme ferroviaire. Après mon implantation je n'arrivais pas à renouer avec mes habitudes de modéliste. J'avais perdu mes repères.



A l'occasion d'une visite il y a 3 ans au Salon du modélisme à Paris, j'ai rencontré les membres d'une association « LES PASSIONNES DU TRAIN » située à Elancourt (78). Ils présentaient un concept très intéressant d'une construction modulaire d'un réseau avec des normes de fabrication mais une entière liberté sur le thème pour chaque module construit. Chaque membre fabrique son ou ses modules chez lui et une fois par mois nous nous retrouvons pour assembler le tout et faire circuler nos trains. Ce concept nous permet d'aborder toutes les phases de la construction. (Menuiserie, décoration, recherche du thème, électricité et électronique)

Possédant déjà un vaste réseau, cette activité m'a permis de reprendre confiance en moi grâce aux échanges permanents entre tous les passionnés de train que nous sommes au sein de cette association.(dont 3 malentendants)



*Exposition à Villiers-Saint-Frédérique, avril 2013*

Cette activité, ainsi que la plupart des activités culturelles, sportives et ludiques nous permettent de nous repositionner dans la vie de tous les jours. Alors il ne faut pas hésiter.

AL

*Pour en savoir plus : <http://lespassionnésdu train.blog.spot.com/>*

### ◆ 1. On pense à nous en haut lieu !

La **Délégation ministérielle à l'accessibilité** nous envoie de fréquents messages :

- En février : elle nous annonçait le lancement d'un appel à candidatures pour participer à l'opération « recueil de belles pratiques de bons usages en matières d'accessibilité dans la Cité » et la mise en ligne de l'atlas des démarches d'accessibilité.

Deux sites : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Quels-types-de-realisation-ont.html>

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Atlas-2012-.html>

- En avril : nous avons reçu une liste, trop longue à reproduire ici, sur les publications

diverses et initiatives variées soutenues par la Délégation.

- En mai : elle nous communiquait son intérêt pour le rapport « Réussir 2015 » de la sénatrice Claire Lise Campion (cf. article sur la JNA). L'observatoire interministériel de l'accessibilité ...a adressé un avis au 1<sup>er</sup> Ministre, soutenant la plus grande partie des propositions figurant dans ce rapport.

**Nous attendons les résultats concrets de tous ces rapports et travaux concernant l'accessibilité !!**

### ◆ 2. Le téléphone :

- **A propos des numéros destinés aux malentendants :**

**Le 114** nous a été, à nouveau, présenté, au mois d'avril, comme le numéro institué pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou à parler. Pour plus de détails se rapporter à un nouveau site : <http://www.urgences114.fr>

Mais, apparemment, il y a encore des problèmes à régler. Notamment pour

l'établissement des centres de relais téléphoniques. Les premiers appels d'offre se sont révélés infructueux et le BUCODES-SURDIFRANCE proteste au sujet du libellé du nouvel appel qui exclut l'utilisation de la téléphonie mobile, ce qui témoigne d'une « méconnaissance des habitudes et des besoins des personnes malentendantes ».

- **Les Cabines gratuites** à Paris, Toulouse et Lyon. L'association Aditus a réalisé des cabines gratuites où la communication s'établit grâce à une webcam qui permet d'être en relation avec un intermédiaire, susceptibles de traduire la

langue des signes ou le LPC, vers la personne désirée par celui qui utilise cette cabine. Une solution temporaire certes, mais qui dépanne bien ceux qui l'utilisent. Jérémie Boroy, responsable de Aditus, a d'autres projets !

### ◆ 3. Sortons de chez nous :

- La Sourde oreille, Bulletin de l'association lyonnaise des devenus sourds et malentendants, nous fait savoir que plusieurs salles de cinéma à Paris, Toulouse et Montpellier testent actuellement « **d'innovantes lunettes sous-titrantes** ultralégères, /.../ jusqu'à 6 langues au choix. » Ces lunettes seraient disponibles aussi avec des écouteurs audio.

- **Accès Culture**, rend un hommage particulier à Jérôme Savary disparu en mars. Le directeur du Palais de Chaillot avait, il y a déjà 20 ans, tout de suite compris que tous les publics devaient pouvoir profiter de la culture. Rapidement le Palais de Chaillot fut équipé pour recevoir des personnes handicapées sensorielles. Aujourd'hui, à travers la France, grâce à cet élan, plus de 50 théâtres et opéras sont susceptibles d'accueillir des malentendants ou des malvoyants.

### ◆ 4. Santé

- Une adhérente de l'AIFIC, contrainte de passer sur une table d'opération, nous rappelle de toujours signaler qu'on est porteur d'un Implant Cochléaire, dans une situation analogue. L'implant cochléaire ne permet pas **l'utilisation du bistouri bipolaire**.

L'FIC, à cette nouvelle, conseille de toujours porter sur soi la **carte de voyageur** qu'il nous fournit gratuitement. Les recommandations y sont mentionnées.

Attention : **les personnes diabétiques** seraient susceptibles de souffrir d'une perte auditive très spécifique et plus marquée encore chez les

personnes de moins de 60 ans (étude japonaise).

En 2012, l'enquête annuelle de la JNA était dédiée à cette question cruciale : « **le capital auditif des jeunes est-il en danger ?** »

Seulement 8% a consulté un médecin ORL lors d'une gêne ressentie et 74 % a attendu que cela passe !

900 jeunes âgés de 13 à 25 ans ont alors été interrogés et révèlent un comportement inquiétant :

67% des jeunes interrogés écoutent entre 1 heure et 4 heures par jour leur MP3 et autre matériel.

43% d'entre eux a déjà été exposé à un problème d'audition (douleur dans l'oreille, sifflements, bourdonnements, ou perte brusque de l'audition) suite à une exposition sonore élevée. Une proportion qui atteint 57 % dans la tranche d'âge 19-25 ans.

/.../

A l'école des DJ UCPA à Lyon, plus de 6 jeunes sur 10 ont ressenti des gênes auditives, après leur soirée de travail et 3 jeunes sur les 60 présents souffrent d'une perte significative de leur capacité auditive.

(Communiqué par la Journée Nationale de l'Audition) HB

### ◆ 5. Bibliographie

**La Surdit -C citt  au pays des coqs** de Jean-Serge Michel : Editeur 7ecrit, Prix : 21,90 €

Site de l' diteur : <http://7ecrit/thematique/7-ecrit-editions>

*Nous vous avons d j  signal  cet ouvrage dans notre pr c dent bulletin. Aujourd'hui nous sommes en mesure de vous en dire davantage.*

L'auteur, adh rent   l'AIFIC, fait, en 481 pages, le r cit, pr sent  sous forme de journal de 2004   2011, de son combat pour vivre le mieux possible avec le Syndrome de Usher dont il est atteint : Malentendant et malvoyant, tel est son destin ! Mais, c'est un destin qu'il sait prendre en main, avec une t nacit   tonnante et beaucoup d'humour.

Il relate, au jour le jour, ses d m l s avec les centres d'implantation de sa r gion. Il sera finalement implant  et suivi   l'H pital Avicenne, ce qui entraînera pour lui des voyages compliqu s, mais un suivi qui, par moment, le comble d'aise !

Les rapports ont toujours  t  bons avec son Centre de Basse Vision r gional o  il apprend le maniement de la canne blanche.

Nous revivons, en lisant le r cit des probl mes qui ont entour  sa premi re et sa deuxi me implantation, tous les cas de figures que nous avons connus et que nous connaissons encore ! Mais Jean-Serge Michel ne laisse rien passer. Il ne se lasse pas de se renseigner, de questionner... il va jusqu'au bout. Il a ainsi l'occasion de constater de multiples dysfonctionnements contre lesquels il part en guerre ! Le corps m dical et les organismes charg s des personnes handicap es le connaissent bien !

## IX. BREVES

Il sait maintenant beaucoup de choses et se sert intelligemment de toutes les aides auditives dont un malentendant peut se munir. Il écoute la musique avec ravissement, tout en pestant avec véhémence contre ceux qui nous dirigent !

Il s'est équipé également de la meilleure manière pour arriver à lire ou à se diriger. Mais

son problème de vision n'a pas été résolu comme son problème d'audition. Heureusement, la présence attentive de sa compagne (implantée, elle aussi, mais avec, hélas, moins de succès), son courage et ses deux oreilles le sauvent !

HB

---

**L'audition-guide complet.** Edité par la Journée Nationale de l'Audition, s'adresse tant au grand public qu'aux professionnels. Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'audition sans jamais oser le demander ! Editeur : JLyon 2012 Prix : 22 euros

## X. INFORMATIONS PRATIQUES

### Les coordonnées de l'IFIC :

Hôpital Rothschild  
IFIC - Pavillon La Deauvillaise  
5 rue Santerre  
75012 PARIS  
tél : 01 53 24 24 40  
fax : 01 53 2418 68  
e-mail : ific@wanadoo.fr

### **Les bureaux sont ouverts :**

Du lundi au jeudi de 9h30 à 13h00  
et de 14h00 à 17h30  
Le vendredi de 9h00 à 17h00 sans interruption.

### Pour contacter le CRIC : (Centre de Réglages des l'Implants Cochléaires)

Secrétariat :  
tél. : 01 40 19 36 61  
fax : 01 40 19 36 59  
e-mail : secretaire.cric@rth.aphp.fr

### Pour contacter l'assureur :

M. MAIXANT / ALLIANZ  
28 rue de Liège  
64000 PAU  
tél. : 05 59 27 81 30  
fax : 05 59 82 85 61  
e-mail : maixant@agents.allianz.fr

L'agence est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

**Attention :** En cas de dommage adresser une déclaration **écrite** à l'agence dans les **5 jours** :  
- par courrier  
- par fax  
- par mail (si la signature du document est possible !)

### ◆ 1. ADVANCED BIONICS



#### **Naida CI, la fusion du meilleur d'AB et de PHONAK**

Le nouveau processeur d'AB, le Naida CI, a obtenu son marquage CE.

En plus d'apporter une amélioration au niveau de sa taille (40% plus petit que l'Harmony) ce processeur est une révolution en terme de performance (il intègre le traitement du signal des appareils de dernière génération de Phonak, apportant une capture focalisée du son, notamment utile dans les milieux bruyants) et de connectivité (fini les fils, la connectivité – la plus complète jamais proposée par AB - se veut simplifiée au possible !). Alimenté par pile ou par batterie, l'autonomie de ce processeur a encore été améliorée. Il est compatible avec les parties internes CII et 90K.

Ce processeur se verra doté très prochainement, d'accessoires supplémentaires (alimentation par pile bâton, boîtier étanche pour une utilisation dans l'eau....)

Ce processeur sera officiellement disponible au moment de son référencement par la Sécurité Sociale, début 2014 mais sera déjà proposé aux personnes implantées actuellement dès la rentrée 2013.



Pour toutes questions sur ce processeur ou sur l'utilisation, l'entretien, la connectique ou en cas de panne de votre système d'implant, n'hésitez pas à contacter AB en Ligne :

- N° Vert : 0800 92 900 (du lundi au vendredi de 9h à 12h)
- [question.utilisateur@advancedbionics.com](mailto:question.utilisateur@advancedbionics.com)

En cas d'urgence (en dehors des heures d'ouverture du numéro vert) ou pour vos commandes, merci de contacter votre Service Clientèle au 03 89 65 98 00, du lundi au vendredi de 9h à 17h

### ◆ 2. COCHLEAR



### Aqua accessory, Protection étanche pour processeur CP810

Avec votre processeur assorti de la protection étanche, vous pouvez vous adonner en toute quiétude à vos activités nautiques.



Cette solution simple d'utilisation vous permet de bénéficier d'un contour d'oreille double microphones, et de ses performances auditives dans tous les milieux aquatiques. En effet, de l'océan au bain savonneux, du lac à la piscine, la protection étanche peut être utilisée dans de multiples environnements à condition qu'ils conviennent à la peau. Désormais vous pouvez nager sans risquer d'endommager votre processeur et sans compromis avec la qualité sonore dont vous avez besoin au quotidien.

Il suffit de glisser le processeur, le câble et l'antenne dans la pochette à usage unique (boîte de 5, 10 ou 30 pièces). Le matériau souple de l'accessoire permet l'accès aux boutons et également de bien positionner l'antenne.

Votre processeur doit être alimenté par une **batterie rechargeable** pour conserver son étanchéité.

Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages de votre processeur, il suffit de le glisser dans la protection pour pouvoir profiter des joies de la baignade ! La protection étanche flotte il est donc aisé de la repérer dans une piscine par exemple, en revanche si vous pratiquez des activités nautiques plus intenses, nous conseillons de le maintenir (bonnet de bain, lunettes...).

Pour tout complément d'information, consultez notre site <http://www.cochlear.fr> et retrouvez :

- une [foire aux questions](#) sur l'utilisation de cet accessoire,
- la possibilité de les commander sur la [boutique en ligne](#)
- ou [servicepatients@cochlear.com](mailto:servicepatients@cochlear.com) ou au 805 200 016 (appel gratuit depuis un fixe)

### Pack Vacances CP810

Préparez d'ores et déjà vos vacances et découvrez les trois options du Pack Vacances sur le site [www.cochlear.fr](http://www.cochlear.fr) rubrique téléchargement.

### ◆ 3. MED-EL

**MED<sup>o</sup>EL**

#### INFORMATION MED-EL

Mai 2013

##### **Vibrant MED-EL fête ses 10 ans !**

En 2003, MED-EL rachète l'implant d'oreille moyenne Vibrant Soundbridge, développé par la société SYMPHONIX, et crée la société VIBRANT MED-EL Hearing Technology GmbH, filiale de MED-EL GmbH.

Les fondateurs de MED-EL, Ingeborg et Erwin Hochmair, ont commencé leurs recherches sur les systèmes auditifs implantables il y a plus de 30 ans. Ils ont développé un des premiers implants cochléaires en 1975. Depuis toutes ces années, leur dévouement au développement de technologies innovantes a permis de créer des solutions auditives de haute technologie qui aident aujourd'hui des enfants et adultes atteints de tous les types et degrés de surdités dans le monde entier.

Grâce au savoir-faire de MED-EL, l'implant d'oreille moyenne Vibrant Soundbridge a obtenu l'extension de ses indications aux surdités mixtes et de transmission en 2007, et l'implantation du système chez les enfants en 2009. Le Vibrant Soundbridge est aujourd'hui un implant d'oreille moyenne avec plus de 16 ans de recul et des centaines de publications internationales validant son efficacité ainsi que sa fiabilité.

Récemment, Vibrant MED-EL a donné le jour à un tout nouvel implant, le BONEBRIDGE : c'est le premier implant à conduction osseuse bénéficiant d'une technologie **transcutanée**.

Aujourd'hui, MED-EL et VIBRANT MED-EL offrent une gamme complète dans le domaine des systèmes auditifs implantables actifs.

Autre innovation majeure pour les implants cochléaires : le processeur RONDO « tout-en-un » qui devrait être remboursé (LPPR) en France à l'automne 2013.

Dans le monde, MED-EL emploie maintenant plus de 1400 personnes. En France, l'équipe Vibrant MED-EL basée dans le sud-est à Sophia-Antipolis compte maintenant 14 employés dont six ingénieurs ou spécialistes cliniques et un service SAV de deux techniciens au service des patients implantés. En Juillet 2013, nous déménagerons pour des locaux plus spacieux afin d'accompagner notre développement pour les prochaines années sur la France.

##### **VIBRANT MED-EL Hearing Technology**

400 av Roumanille - BP 309

F-06906 Sophia-Antipolis Cedex

Tel : +33 (0)4 93 00 11 24 / Fax : +33 (0)4 93 00 11 25

Email : office@fr.medel.com

www.medel.com



Le nouvel audio processeur RONDO « tout-en-un »



A gauche le RONDO et à droite l'OPUS2

## XI. LE COIN DES FABRICANTS



### JEU INTERACTIF DE REHABILITATION AUDITIVE !

Ce jeu destiné aux adultes comme aux enfants se compose de trois parties représentant les trois étapes principales d'acquisition du langage.

Ainsi, les patients porteurs d'un implant cochléaire peuvent s'entraîner gratuitement au quotidien à la maison.

- La première partie : "J'entends/ je n'entends pas". Ce jeu se base sur la **détection auditive**. Le joueur est ainsi amené à essayer de percevoir un son sans pour autant le reconnaître.
- La seconde partie : "Chercher un intrus" se base sur la **discrimination auditive**. Le joueur est amené à percevoir un changement auditif dans une suite sonore.
- Enfin, la troisième partie se base sur l'**identification auditive**. Le joueur doit reconnaître l'origine sonore d'un son entendu.

Ces trois parties de jeu se composent de différents niveaux, la difficulté augmentant avec la progression.

Il n'y existe pas de consignes de progression : chacun joue à son rythme tout en pouvant consulter et suivre sa progression au fil des entraînements grâce aux scores enregistrés.

Ces jeux sont accessibles depuis [www.neurelec.com](http://www.neurelec.com) et depuis un iPad et Iphone ou un smartphone ou une tablette androïde.

<http://rehabilitation.neurelec.com>

Pour accéder très rapidement à ce jeu, vous pouvez scanner le code QR qui s'affiche ci-dessous sur votre écran.

Flash Code Androïd



Flash Code Apple



### LES VIDEOS DE NEURELEC A DECOUVRIR SUR YouTube !

Retrouvez toutes les vidéos et animations 3D de Neurelec sur YouTube !

**Outil simple et efficace !** Vous pourrez visionner et partager les vidéos qui vous plaisent en ligne très facilement, après vous être connecté à votre compte google ou YouTube.

De plus, vous pouvez vous abonner à la 'channel' de Neurelec pour être en premier averti des nouvelles vidéos postées!



Animation 3D de Neurelec



Neurelec YouTube Channel

**A noter !** Ces mêmes vidéos sont toujours consultables sur le site internet de Neurelec ([www.neurelec.com](http://www.neurelec.com)).

### Contact Neurelec :

Vous aimeriez obtenir des conseils sur votre système d'implant, un suivi sur votre commande, ou réparation, contacter le Service Client, par email : [service.client@neurelec.com](mailto:service.client@neurelec.com), ou par téléphone au +33 (0)4 93 95 18 18 – Fax : +33 (0)4 93 95 38 01

# Découvrez les offres Autonomie et notre réseau de distribution dédié !

Orange se mobilise pour l'accessibilité à la communication de tous, notamment des personnes handicapées et âgées.

Conçues pour vous permettre de communiquer plus librement et plus simplement, les offres autonomie vous accompagnent au quotidien :

- des produits et services innovants (fixe, mobile, Internet,TV),
- un réseau de distribution dédié avec des conseillers à votre écoute pour vous orienter vers la solution adaptée à vos besoins.

Ces offres sont disponibles :

- dans 243 boutiques labellisées autonomie

- par téléphone  N°Vert 0 800 11 22 33

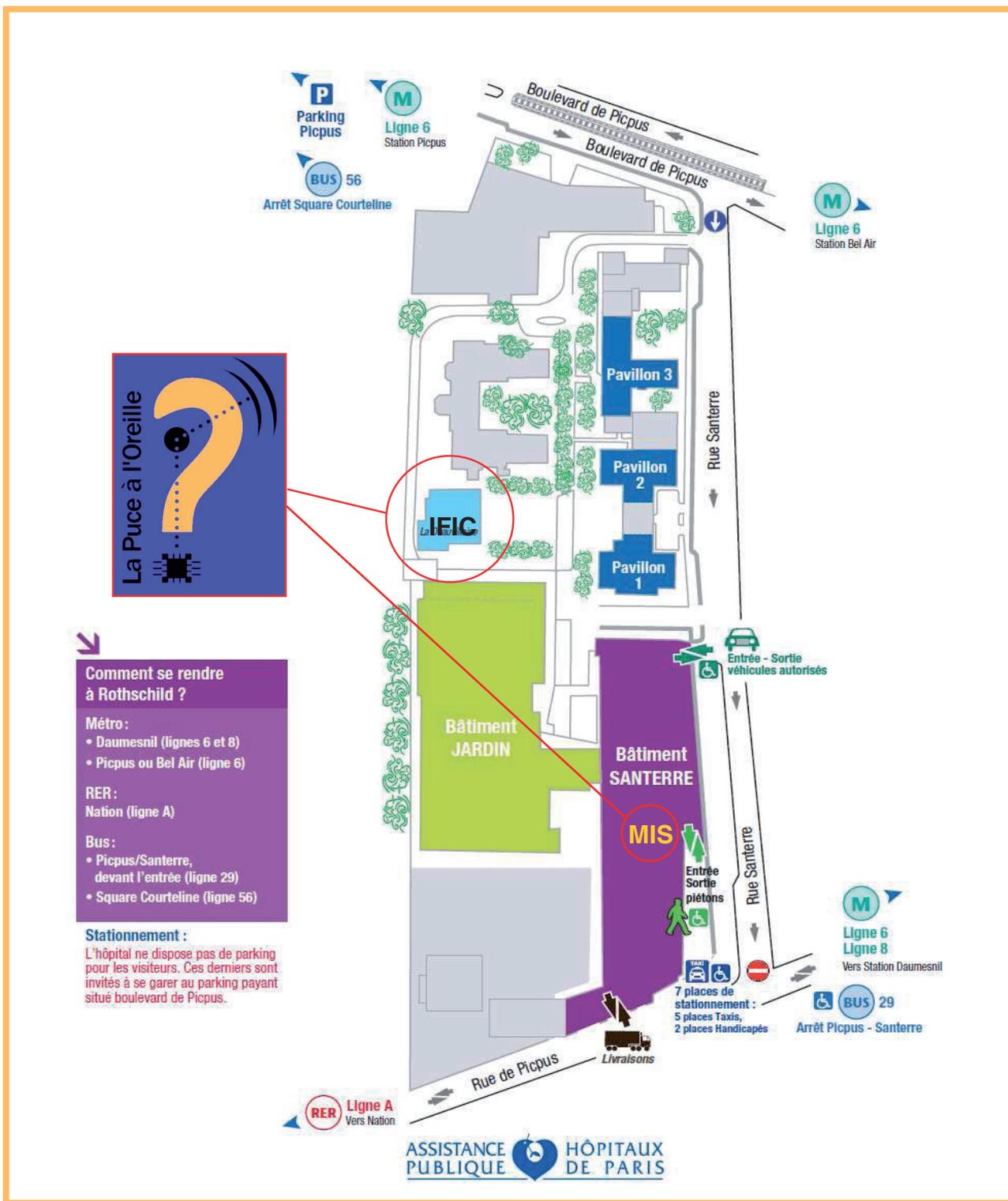
également accessible le mardi et le jeudi en langue des signes française et/ou dialogue écrit en temps réel sur [www.orange.fr](http://www.orange.fr)>rubrique autonomie

- par fax  N°Vert 0 800 24 69 96

- par internet [orange.fr](http://orange.fr)>boutique>autonomie

\* Appel gratuit depuis une ligne fixe Orange. Depuis une ligne d'un autre opérateur, consultez ses tarifs.

Notre gamme "offres autonomie" vous attend au salon Autonomic Grand Est de Rennes (26 et 27 septembre 2013) et au salon Autonomic Lille Europe (5 et 6 décembre 2013).



Merci d'adresser vos courriers à l'adresse postale suivante :  
**Alain LOREE – Président de l'AIFIC, 3 bis, rue de Groslay 95690 FROUVILLE**

**Siège social :**  
 Hôpital Rothschild – 5 rue Santerre 75012 PARIS  
 Association Loi de 1901, N°W771000663 - SIRET 513 558 312 00015

**Nos partenaires :**

